

NAO 2023

L'inflation comme base de discussion

BILAN NAO 2022

Budget global: 1,9% (hors actions*)

- **APR** : 100 % ont bénéficiés d'au moins une mesure. Une augmentation générale de 1,2% + un budget de 0,7% pour les mesures individuelles.
- **ETAM** : 90% ont bénéficiés d'au moins une mesure. Des AI entre 2 et 6% et/ou une prime de performance de 400/700 ou 1000 euros.
- **CADRES** : 70% des cadres n'ont eu **aucune** augmentation individuelle. En 2022 la part variable a été versée en 2 fois (sur la base de 150% compte tenu des résultats de l'entreprise).

*Un plan d'actionnariat salariés moyen terme a également été mis en œuvre « laborieusement ».

En 2022, la CFE-CGC n'a pas signé l'accord sur les NAO, montrant ainsi le mécontentement des salariés quant à la politique salariale de l'entreprise.



Ne pas reproduire les mêmes erreurs qu'en 2022

Les salariés de Renault Group ont été marqués et déçus du niveau des NAO de l'année 2022. Ils ont été encore plus déçus lorsque la Direction a présenté comme pilier de la rémunération, le maintien des salaires via le dispositif APLD ainsi que la mise en place de l'actionnariat salarié... Non pas que ces leviers furent mauvais, mais parce que ceux-ci étaient intégrés comme un élément de rémunération.

Il faut en 2023 une politique salariale qui permettent de motiver les salariés !

Durant ces dernières années, la politique salariale en France était la prudence, même quand la situation de l'entreprise était meilleure. Cela s'est traduit par des mesures proches du niveau de l'inflation. **Il serait inconcevable de ne plus tenir compte de l'inflation au moment où les salariés en ont le plus besoin !**

La Direction s'est engagée dans l'accord « pouvoir d'achat » de septembre 2022 à prendre en considération dans les discussions à venir, le niveau d'inflation constaté sur l'année 2022. **Place aux actes !**

Contact

INTERCENTRE RENAULT
API : FR Q10 119 303
Tél : 01 76 84 15 79
Mail : cfecgc.renault@wanadoo.fr

LES REVENDICATIONS CFE-CGC :

5,9% : C'est le niveau de l'inflation à décembre 2022

En préambule : aucune catégorie du personnel ne doit être laissée pour compte dans cette négociation. **La hausse des prix impacte tous les salariés sans distinction.**

BUDGET GLOBAL :

- La CFE-CGC revendique un **budget global supérieur au niveau de l'inflation.**
- Même si le plan d'actionnariat est une démarche positive pour les salariés Renault, cette opération peut être communiquée mais non intégrée dans le budget des NAO 2023.

AUGMENTATIONS GENERALES DES SALAIRES (AGS) et AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES (AI) :

- Un budget **AGS conséquent pour tous, y compris les cadres.**
- Un budget AI moins important que celui des AGS permettant un acte managérial envers les salariés concernés.

PRIMES ET PART VARIABLES :

- Pour les ETAM : nous réclamons le maintien de la prime de performance en l'état.
- Pour les Cadres : retour à un paiement **en une fois** de la part variable. Le paiement en 2 fois était une mesure ponctuelle par rapport à la situation économique de l'entreprise et non un principe acté.
- Certaines primes doivent être revalorisées, dont la prime de transport et télétravail.

AUTRES PRINCIPAUX ELEMENTS :

- Toutes les mesures en rapport avec le pouvoir d'achat doivent être mises sur la table.
- **La temporalité est un élément important pour la CFE-CGC.** Il n'est pas question d'avoir des mesures décidées en janvier et qui s'appliqueront tardivement dans l'année. De plus certaines mesures doivent être mise en place par anticipation. TOUS les salariés ont besoin de mesures immédiates par rapport à leur pouvoir d'achat.
- Nous sommes dans la dernière ligne droite de l'accord reconnaissance avec la nouvelle convention collective de la Métallurgie. Nous devons finaliser correctement certaines actions, notamment les parcours pour devenir CUET et leur rémunération, ainsi que les passages cadres.
- Une clause de revoyure selon l'évolution de l'inflation sur 2023.

La Direction ne doit pas sous-estimer l'importance de ces NAO.

Si le résultat n'atteint pas au minimum l'inflation, Renault y perdrait bien plus, notamment l'implication et la motivation des salariés, avec pour conséquence la baisse des résultats et de la pérennité de l'entreprise.

La CFE-CGC défendra l'intérêt de tous les salariés lors de la séance du 26 janvier !



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC GROUPE RENAULT
www.cfecgc-intercentre-renault.fr